

Direction de l'Industrie des
Mines et de l'Energie de la
Nouvelle-Calédonie

Service de l'Industrie

1 ter rue UNGER - Vallée du
Tir
M2
98846 Nouméa

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Affaire suivie par
Mathieu NONNON

Courriel :
Mathieu.nonnon@gouv.nc

Ligne directe :
27 02 64

Ligne secrétariat :
27 02 96

N° 2024-DIMENC-18049

N° 63570-2024/1-
ACTS/DIMENC

La Présidente

à

EAU POTABLE
DE NOUVELLE-CALEDONIE
EPNC
BP 3914
98846 NOUMEA CEDEX

En lettre recommandée : 025 288 68 1 NC

Objet : ARRÊTÉ modifiant les dispositions de l'arrêté n° 782-96/PS du 12 juin 1996, autorisant l'exploitation d'un dépôt de chlore à la baie des dames – Numbo, dans l'objectif de renforcer la maîtrise des risques de l'installation.

Pièce jointe : arrêté n° 1450-2024/ARR/DIMENC

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'arrêté n° 1450-2024/ARR/DIMENC, ARRÊTÉ modifiant les dispositions de l'arrêté n° 782-96/PS du 12 juin 1996, autorisant l'exploitation d'un dépôt de chlore à la baie des dames – Numbo, dans l'objectif de renforcer la maîtrise des risques de l'installation..

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente



Sonia BACKES